

Communiqué de presse

Paris, le 28 octobre 2008

Les carrières, une chance pour la biodiversité

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) a publié les résultats d'une vaste étude sur la biodiversité dans les carrières de roches massives le 28 octobre 2008. Cette étude fait suite à celle lancée en 1995 sur les zones humides issues de carrières alluvionnaires. Les données réunies par les scientifiques confirment que les carrières représentent une réelle opportunité pour la biodiversité. Ces sites abritent environ 50 % des oiseaux, reptiles, amphibiens et libellules présents sur le territoire national et sont des refuges pour de nombreuses espèces protégées ! L'industrie des carrières apparaît à la fois comme un acteur important de la biodiversité et comme un partenaire reconnu des scientifiques et des associations sur ce sujet.

L'UNICEM, forte de son expertise issue d'une collaboration avec le monde scientifique depuis 30 ans, s'investit dans le Grenelle de l'environnement et notamment dans la réflexion sur la trame verte. Refuges de biodiversité, les nombreuses carrières qui maillent le territoire peuvent contribuer à la création de corridors écologiques ; elles ont acquis une réelle légitimité pour participer à la mise en place de cette trame verte.

Un programme d'études sur la biodiversité montre l'intérêt écologique des carrières

L'étude portant sur la biodiversité dans les carrières de roches massives et celle relative aux sites alluvionnaires permettent à l'UNICEM d'affirmer que les carrières représentent une opportunité réelle pour la préservation de la biodiversité. Les carrières en exploitation ou réaménagées créent des milieux favorables au développement du patrimoine écologique.

Jean-Claude Lefeuvre, professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle déclare : « Il est possible d'exploiter des carrières en respectant l'environnement. Les systèmes artificiels ainsi créés peuvent même aider à compenser une partie des pertes de biodiversité que l'on observe en France ». Le professeur Bernard Frochot, président du Comité scientifique régional du patrimoine naturel de Bourgogne, ajoute : « Outre les milieux créés par chaque carrière, le nombre et la proximité des sites d'extraction permettent d'atteindre des habitats de dimension favorable à l'installation de nombreuses espèces ».

La compatibilité de l'activité de carrière avec la préservation de la biodiversité est reconnue.

Les carrières de roches massives sont propices aux espèces pionnières

35 carrières de roches massives ont fait l'objet d'inventaires écologiques. Cette étude a été menée à la demande de l'UNICEM, de l'Union nationale des producteurs de granulats et des syndicats de l'industrie cimentière et de la chaux. Elle a été réalisée sous la direction d'un comité scientifique présidé par le Muséum National d'Histoire Naturelle.

Espèces recensées :

362 espèces animales dont **164** à forte valeur patrimoniale

1092 espèces végétales dont **96** à forte valeur patrimoniale





En mettant à nu le substrat minéral, l'exploitant de carrière crée des milieux pionniers. Les fronts de taille, carreaux, bassins et remblais accueillent une mosaïque de petits habitats qui abritent des espèces à forte valeur patrimoniale (telles que le Grand Corbeau ou le Hibou grand-duc).

Les zones humides issues de carrières accueillent les oiseaux d'eau

17 sites de carrières en eau ont été inventoriés dans les 6 bassins hydrographiques du territoire français. Cette étude a été lancée en 1995 sous l'égide scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle et du CNRS.

Espèces recensées :

48 % des espèces d'oiseaux nicheurs de France

5 espèces d'amphibiens et **5** espèces de reptiles considérées comme menacées

Dans les carrières alluvionnaires, l'extraction de matériaux et les travaux de réaménagement créent des étendues aquatiques et marécageuses. Ces milieux sont colonisés par une flore et une faune menacées par la disparition des zones humides « naturelles », notamment des oiseaux d'eau tels que le Petit Gravelot ou le Grèbe castagneux.

Des actions collectives en faveur de la biodiversité

Ces deux études débouchent sur l'édition de guides de bonnes pratiques diffusés notamment aux exploitants qui les mettent en application sur leurs sites en cours d'exploitation ou lors de réaménagement. Par ailleurs, l'UNICEM entreprend une série de colloques en régions pour diffuser largement les résultats de ses travaux sur la biodiversité aux industriels concernés et aux experts extérieurs à la profession.

3000 carrières peuvent jouer un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en place de la trame verte

L'UNICEM s'investit dans le Grenelle de l'environnement et y fait valoir la contribution positive des carrières en terme de biodiversité. Les inventaires écologiques démontrent la richesse biologique des espaces en exploitation ou réaménagés. Les 3000 carrières existant en France, soit en moyenne 30 par département, peuvent assurer un maillage du territoire et contribuer à la mise en place de la trame verte en constituant des îlots et des corridors entre les sites d'intérêt écologique.

Par ailleurs, l'UNICEM demande que la trame verte soit cohérente avec les documents d'urbanisme et les programmes de l'État, notamment les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Dans le prolongement des travaux de recherche qu'elle a menés, l'UNICEM se propose de lancer en 2009 des études sur les thèmes « Carrières et corridors écologiques » et « Carrières et services rendus ».

En savoir plus :

Les plaquettes de synthèse des études sur la biodiversité dans les carrières sont disponibles sur le site www.unicem.fr.

- *L'UNICEM en bref : l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction est la fédération qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives de minéraux et les fabricants de divers matériaux de construction (béton, mortier, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le BTP. Elle représente près de 3 500 entreprises, 41 000 emplois et 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires.*

CONTACT PRESSE

Fergus Mordacq, agence Porteur d'image pour l'UNICEM
Tél. : 04 50 33 98 50 - Port. : 06 62 73 74 14
fergus.mordacq@porteur-d-image.com

